

Contribution du CESE à l'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2021-2030 (SNB3)

Déclaration du groupe CFTC

Le groupe CFTC se félicite que, profitant de l'élaboration d'une nouvelle SNB, le CESE s'autosaisisse de ce sujet d'une importance capitale pour l'avenir de l'humanité.

Comme le précise le texte, les services écosystémiques fournis par la biodiversité sont, en effet, irremplaçables. D'où la nécessité de se pourvoir de manière urgente d'une SNB plus ambitieuse que les précédentes qui ne se sont pas vraiment donné les moyens de relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Cette résolution présente également l'intérêt de mettre l'accent sur les dommages causés à la biodiversité par l'activité humaine et de souligner le rôle majeur que doit jouer la France dans la préservation de la biodiversité du fait de l'étendue de son domaine maritime et de sa présence sur tous les continents.

La CFTC soutient l'ensemble des préconisations contenues dans ce document, à commencer par celle qui consiste à rendre la SNB opposable, mais souhaiterait insister plus particulièrement sur trois d'entre elles. D'abord, la prise en compte dans les études d'impact des lois de l'atteinte et des apports de la biodiversité.

La CFTC approuve ensuite la demande de rendre cohérent l'ensemble des politiques publiques avec les objectifs de la SNB3. Le CESE préconise la présentation, dans le cadre de la SNB, d'un plan d'action national de réduction significative des dépenses ayant un impact néfaste sur la biodiversité avec des échéances. La CFTC insiste de ce fait sur la nécessité d'en finir avec la surconsommation et l'urgence d'aller vers une consommation réfléchie, maîtrisée et plus responsable.

Pour la CFTC, la partie du document consacré à l'emploi est primordiale. Les emplois de demain doivent, en effet, être pensés dans le respect de la biodiversité : c'est un défi que nous avons à relever. Il le sera d'autant plus facilement que les salariés se seront appropriés cette nécessaire transition écologique qui doit se faire avec eux et non contre eux.

La CFTC félicite les co-rapporteuses de cette contribution et a voté en faveur de ce texte.